



# Vuissens

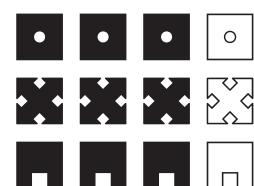
Commune d'Estavayer, district de la Broye, canton de Fribourg



Photo aérienne david&kathrin, 2023, © OFC Berne



Des champs à perte de vue et quelques forêts comme barrières visuelles forment l'écrin de verdure dans lequel s'insère le village de Vuissens. Cette enclave catholique et fribourgeoise en terres vaudoises occupe la position la plus élevée du district de la Broye, à l'extrémité occidentale du canton, là où la Petite Glâne prend sa source. L'importance nationale du site résulte de l'implantation du bâti sur un crêt du plateau délimité par les vallées de la Menthue et de la Broye qui lui offre un large dégagement. Le village s'y développe en une remarquable structure linéaire mise en évidence par un alignement de fermes d'une longueur exceptionnelle, axé sur l'église. À cette magnifique perspective s'ajoute le contraste entre deux entités, le noyau historique et la cellule médiévale du château en avant-plan, dont la vue caractéristique souligne la disposition perpendiculaire des lignes de faîte. Un tissu rural homogène et des espaces intermédiaires encore préservés, comme des avant-cours pavées de galets, des vergers et des jardins de fermes, forment un ensemble à forte cohérence renforcé par la transition douce entre le bâti et les terres agricoles.



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
Office fédéral de la culture OFC



De plus amples informations sont disponibles sous [map.geo.admin.ch](http://map.geo.admin.ch). La documentation photographique complète est uniquement accessible en ligne.

# Légende des éléments graphiques

## Inventaire

### Catégorie d'agglomération



Ville



Village urbanisé



Hameau



Petite ville, bourg



Village



Cas particulier

## Site construit

### Qualités

#### Qualités de situation

Valeur topographique et degré d'urbanisation du site

#### Qualités spatiales

Valeur spatiale intrinsèque à chaque partie de site et intensité des relations spatiales entre les différentes parties de site

#### Qualités historico-architecturales

Valeur historico-architecturale des différentes parties de site et lisibilité des phases de croissance du site

### Classification

Qualités exceptionnelles

Hautes qualités

Certaines qualités

Pas de qualités particulières

## Partie de site

### Qualités

#### Qualités spatiales

Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés

#### Qualités historico-architecturales

Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés

### Classification

Qualités exceptionnelles

Hautes qualités

Certaines qualités

Pas de qualités particulières

Qualités non-évaluées

### Objectif de sauvegarde

#### Objectif de sauvegarde A

Sauvegarde de la substance  
Sauvegarde de l'état existant en tant qu'espace agricole ou libre

#### Objectif de sauvegarde B

Sauvegarde de la structure

#### Objectif de sauvegarde C

Sauvegarde du caractère

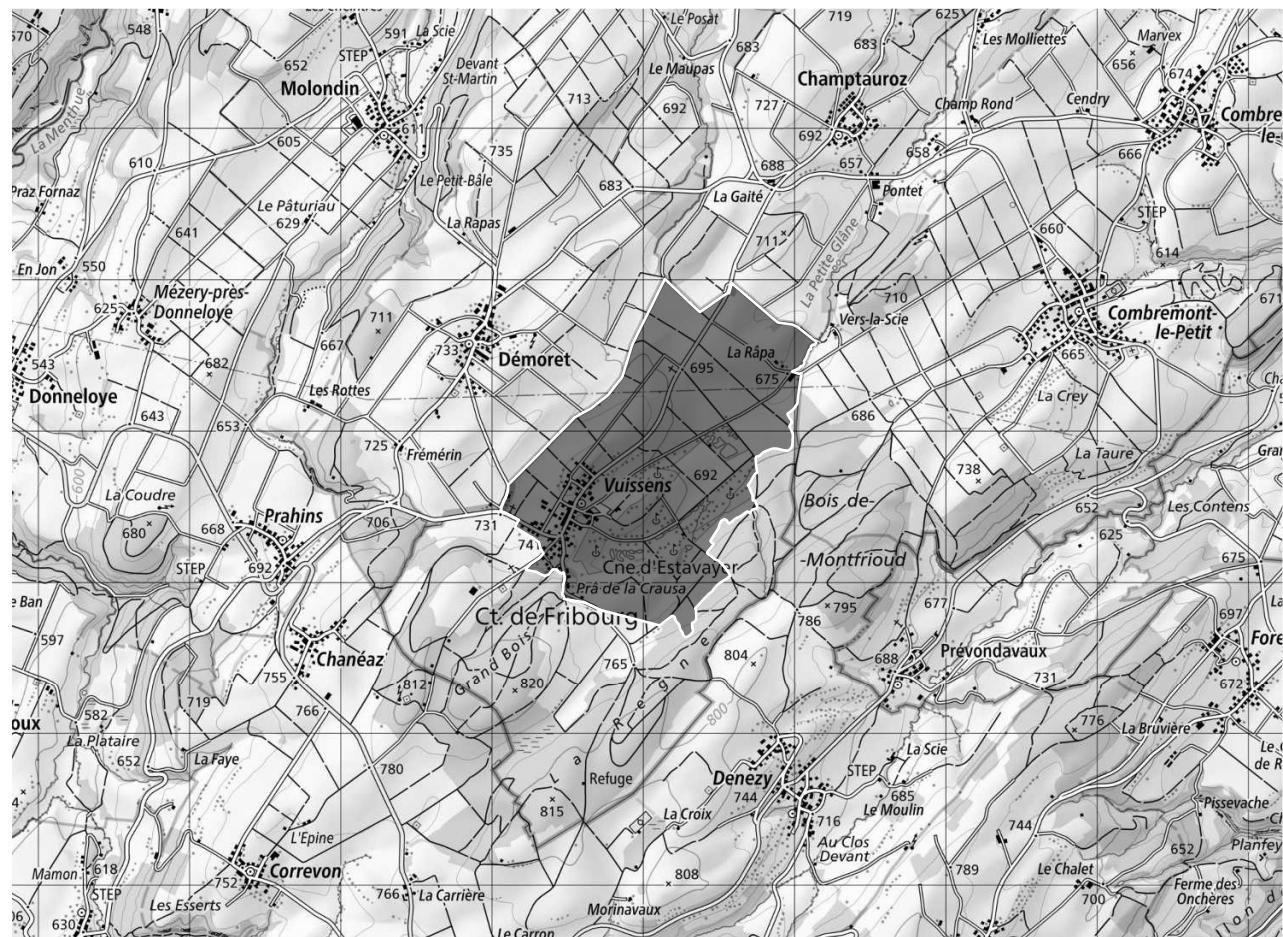
#### Partie de site sensible

## Observation

Façonne la partie de site

Se différencie du reste de la partie de site

Affecte la partie de site



Base : carte nationale 1:50 000, 2020

## Qualification

### Qualités de situation



Hautes qualités de situation par l'effet visuel important depuis presque toutes les directions grâce à une implantation sur un crêt, près de la source de la Petite Glâne, dans un contexte agricole. Qualités renforcées par la relation étroite que le bâti entretient avec les terres environnantes par le biais des exploitations agricoles encore en fonction. Hautes qualités également en raison des dégagements de l'interne vers l'externe encore préservés.

### Qualités spatiales



Hautes qualités spatiales justifiées par la mise en contraste de deux entités clairement hiérarchisées, l'une orientée parallèlement aux crêts – le noyau historique et son bâti essentiellement agricole – et l'autre, la cellule du château, disposée perpendiculairement et en aval. Hautes qualités également en raison de la variété de la structure, un tissu plutôt lâche aux extrémités du site qui se resserre au centre en une organisation compacte et linéaire de village-rue avec un alignement de fermes en ordre contigu d'une longueur exceptionnelle. Hautes qualités justifiées aussi par la mise en exergue de l'église comme point de fuite de la perspective créée par l'espace-rue depuis le sud-ouest. Hautes qualités finalement par la présence de cours, vergers et jardins mettant en valeur le site.

### Qualités historico-architecturales



Hautes qualités historico-architecturales justifiées par les relations intenses entre le tissu construit et les terrains agricoles environnants, par l'authenticité du site, sa valeur intrinsèque et le bon état de conservation d'un grand nombre de bâtiments. Hautes qualités également en raison de la typologie de ces maisons paysannes qui sont représentatives du mode de construction dans le district de la Broye, le rang contigu en étant un exemple remarquable. Hautes qualités justifiées aussi par le tissu bâti dans lequel se lit le développement historique du village avec le château savoyard remontant au XIII<sup>e</sup> siècle, la substance rurale homogène formée d'un nombre élevé de fermes du tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles au centre du site et l'église construite à la même période dont la rénovation illustre la volonté de renouveler l'art sacré dans les années 1930.

# Développement de l'agglomération

**Vuissens s'étend au milieu des terres vouées historiquement à l'agriculture. Situé à l'écart des voies de communication historiques, le village ne connut qu'un développement restreint depuis les premières mentions du site, autour de 1200, jusqu'à nos jours. La seigneurie de Vuissens et son château changèrent plusieurs fois de mains jusqu'à la conquête du Pays de Vaud. Vuissens dépendit dès lors administrativement des autorités fribourgeoises qui convertirent le château en résidence baillivale. Après la Réforme, le village se distingua comme bastion catholique au sein d'un territoire devenu protestant et la chapelle fut élevée en paroissiale. Perdant de son importance politique à la chute de l'Ancien Régime, le site continua cependant à se développer, le tissu bâti du village-rue datant principalement de la fin du XVIII<sup>e</sup> au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. À vocation essentiellement agricole, la commune évolua vers un habitat pour pendulaires avec le développement récent d'un quartier résidentiel et se dota d'un lieu d'activités sportives avec l'ouverture d'un parcours de golf en 2001. Après une baisse de population dans les années 1980, la commune retrouva une courbe démographique ascendante. Elle comptait 253 habitants en 2016.**

Vuissens – de l'anthroponyme Wizo/Wizzo – est attesté à partir de 1200 environ, les premières mentions citant Guicens puis Vicens pour le chevalier Pierre de la famille Fontana, propriétaire de biens dans les vallées de la Glâne et de la Broye, et plus tard Vuicens. C'est peut-être à cette époque déjà qu'une chapelle fut construite au sommet du crêt. La seigneurie, qui comprenait également la commune voisine de Démoret où passait l'importante voie reliant Lausanne à Estavayer, était détenue par la famille de Vuissens. En 1283, peu après la construction du château dans les années 1270, la seigneurie était propriété des sires de Saint-Martin-du-Chêne dont Richard II avait prêté allégeance à Pierre II de Savoie en 1244, ce qui pourrait expliquer les emprunts à l'architecture militaire savoyarde lors de l'édification du château. La seigneurie de Vuissens changea 13 fois de mains, toujours sous la suzeraineté de la Savoie, jusqu'à la conquête du Pays de Vaud. Dépendant de la paroisse de Démoret, le village avait sa propre chapelle, située probablement en amont de la cure, attestée depuis 1382 et placée sous le vocable de saint Vincent. Une seconde chapelle, dédiée à Notre-Dame de Compassion et mentionnée dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle comme chapelle du château, resta prépondérante jusqu'à l'édification de l'église actuelle.

Propriétaires de la seigneurie dès 1507, les frères Michel et Guillaume Musard, membres d'une ancienne famille d'Estavayer, commanditèrent vraisemblablement plusieurs interventions importantes

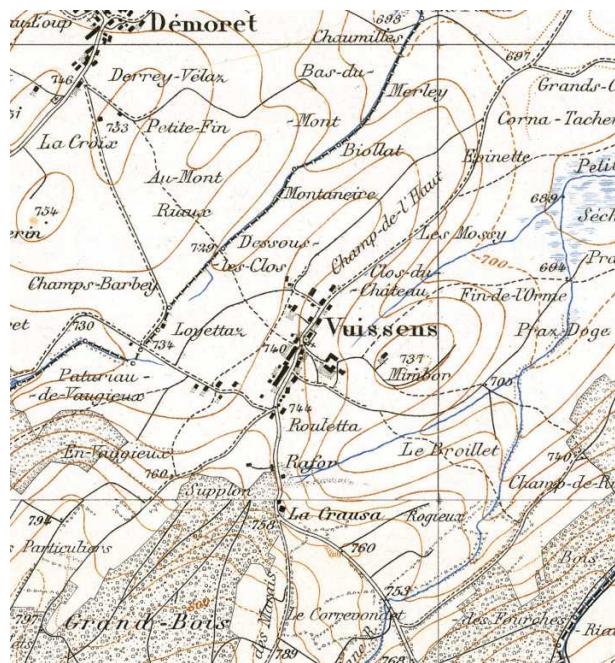
sur l'aile nord du château au cours de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle : le grand corps de logis fut adapté entre 1521 et 1530 et la partie occidentale de la façade nord modifiée. À la suite de la conquête du Pays de Vaud en 1536, Vuissens, à l'instar d'Estavayer, dépendit administrativement des autorités fribourgeoises. Le village s'imposa comme un bastion catholique en terres protestantes. Des modifications furent apportées au château dans le troisième quart du XVI<sup>e</sup> siècle, signalées notamment par la date de 1570 sur le cavet des fenêtres géminées. Vuissens s'étant séparé de la paroisse de Démoret lorsque celle-ci passa à la Réforme, la chapelle du village, remplacée au même endroit par une église, fut élevée au rang de paroissiale à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Fribourg acheta la seigneurie de Vuissens en 1598 et la rattacha au bailliage de Font-La Molière dès 1603 (appelé plus tard Font-Vuissens). Le château, devenu résidence baillivale l'année suivante, fut habité jusqu'à la chute de l'Ancien Régime par des baillis dont 17 furent illustrés par leurs armoiries dans la pièce nord-ouest. Le village, incendié en 1701, fut reconstruit et son organisation linéaire perdura malgré les transformations ou reconstructions plus récentes. L'extrémité orientale du château fut reconstruite et la grande salle des armoiries agrandie en 1715.

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le village se partageait déjà en deux secteurs distincts, comme l'atteste le plan de dîme de 1746. Au nord-ouest, le quartier se développait en arêtes de poisson le long du bref chemin reliant la première église à une voie inférieure, parallèle aux courbes de niveau. Au sud-ouest, la double rangée de fermes – sur cette voie inférieure et en contre-haut du château – se distinguait déjà par la rigueur de son organisation. Le château se composait alors d'une enceinte quadrangulaire percée de deux entrées, entourée de fossés et agrémentée au sud-ouest d'un jardin à la française ; la grange était à son emplacement actuel. La charpente du château, datée de 1608, fut réparée en 1761 et les dépendances comprenant des écuries furent reconstruites dans les années 1762 à 1765.

La majeure partie des fermes du rang sud-ouest furent reconstruites ou transformées au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, en conservant la structure du bâti d'origine. Au nord-ouest, les brèves chaînes continues céderent leur place à des fermes en ordre détaché datant de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. La chapelle du château, démolie en 1803, fut remplacée deux ans plus tard par l'église paroissiale actuelle, construite au cœur du village, entre les deux pôles du bâti historique. Sa position centrale, en fin de perspective de la partie sud-ouest de l'axe principal, modifia ainsi définitivement la perception du site. Les bains mentionnés

jusque vers 1850 à la sortie du site en direction de Denezy n'aménèrent pas de développement touristique et Vuissens conserva son caractère agricole. Une école prit place dans le village dès 1854, dans l'ancien bâtiment avec pressoir devenu maison de commune, avec, sous le même toit, une fruiterie et l'habitation du régent.

La Constitution de la République helvétique puis l'Acte de Médiation modifièrent fondamentalement le régime politique et établirent également de nouvelles délimitations territoriales. Les frontières actuelles du district de la Broye ne furent clairement définies qu'avec l'entrée en vigueur de la Constitution fribourgeoise de 1848 ; Vuissens resta cependant une enclave fribourgeoise dans le territoire vaudois.



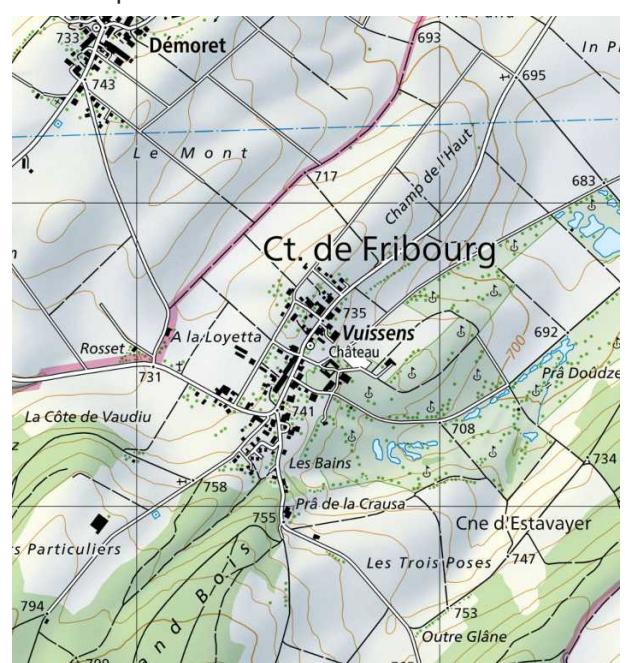
Carte Siegfried 1 : 25 000, 1891

La carte Siegfried de 1891 atteste du peu de changements du tissu bâti et de la voirie jusqu'à nos jours. La rue inférieure a désormais pris l'avantage sur l'ancien tracé de la route Estavayer-Moudon qui gravissait le sommet du crêt, pour devenir l'axe principal de circulation et de développement du site. Cet axe est rejoint perpendiculairement par trois voies, au nord par celle qui le relie à l'ancienne route historique, devant l'église par celle menant au château et enfin parallèlement à cette voie, plus au sud, par celle qui se dirige vers l'est à travers les terres cultivées. Au sud du site, la voirie se sépare en trois embranchements en direction des villages voisins. La structure linéaire, en ordre détaché, se resserre dans la partie sud-ouest en deux fronts contigus axés sur l'église. La cellule du château se distingue clairement à l'est du tissu villageois, un grand jardin étant toujours signalé au sud de l'enceinte. Implantés en ordre détaché le long de l'axe reliant Vuissens à Prahins ou Démoret, six bâtiments forment déjà l'avant-poste du village. Quelques constructions s'égrènent également le long de la route menant à Denezy, en bordure de la forêt du Grand Bois. De nombreux jardins

ou vergers occupent les espaces intermédiaires du tissu bâti et l'arrière des fronts sud-ouest.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, une nouvelle maison communale et une auberge furent implantées au carrefour marquant l'entrée méridionale dans le noyau historique et quelques années plus tard, des travaux modifièrent la partie septentrionale du site. En 1922, une laiterie prit place en amont de l'église qui s'imposa résolument comme centre de gravité par les transformations des années 1931 et 1932. Réalisés par l'architecte Fernand Dumas, les travaux mirent en valeur l'église comme repère visuel et point de perspective par l'élévation d'une tour hors œuvre précédée d'un porche. La population qui avait fluctué entre 230 et 290 habitants durant la période 1850-1941 chuta dans les années 1980 pour connaître une courbe ascendante dès le tournant des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles. La création d'un parcours de golf en contrebas du château accueillant dès lors restaurant et salles de réunion ainsi que le développement d'un quartier résidentiel dans le prolongement méridional du site favorisèrent cette croissance. Quelques constructions s'ajoutèrent sur les franges du tissu villageois mais l'essentiel du bâti résidentiel se concentra dès lors dans ce nouveau quartier, ce qui permit de conserver la structure et la substance du noyau historique.

La vocation agricole des lieux persista au fil des siècles et en 2005, le secteur primaire représentait encore 57 % des emplois locaux. La création de postes par des entreprises locales et dans le secteur des services vint élargir la palette des activités. L'installation de pendulaires travaillant dans la vallée de la Broye ou à Yverdon-les-Bains contribua également à renforcer la vocation résidentielle du site. Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, Vuissens fusionna avec Estavayer-le-Lac, Bussy, Morens, Murist, Rueyres-les-Prés et Vernay pour former la commune d'Estavayer et sa population comptait alors 253 habitants.



Carte nationale 1 : 25 000, 2020

# Le site actuel

Vuissens s'étend sur une faible crête du plateau situé entre les vallées de la Menthue et de la Broye, à proximité de la source de la Petite Glâne. Plus de la moitié de son territoire est dévolue aux activités agricoles à laquelle s'ajoute un gros tiers de surfaces boisées.

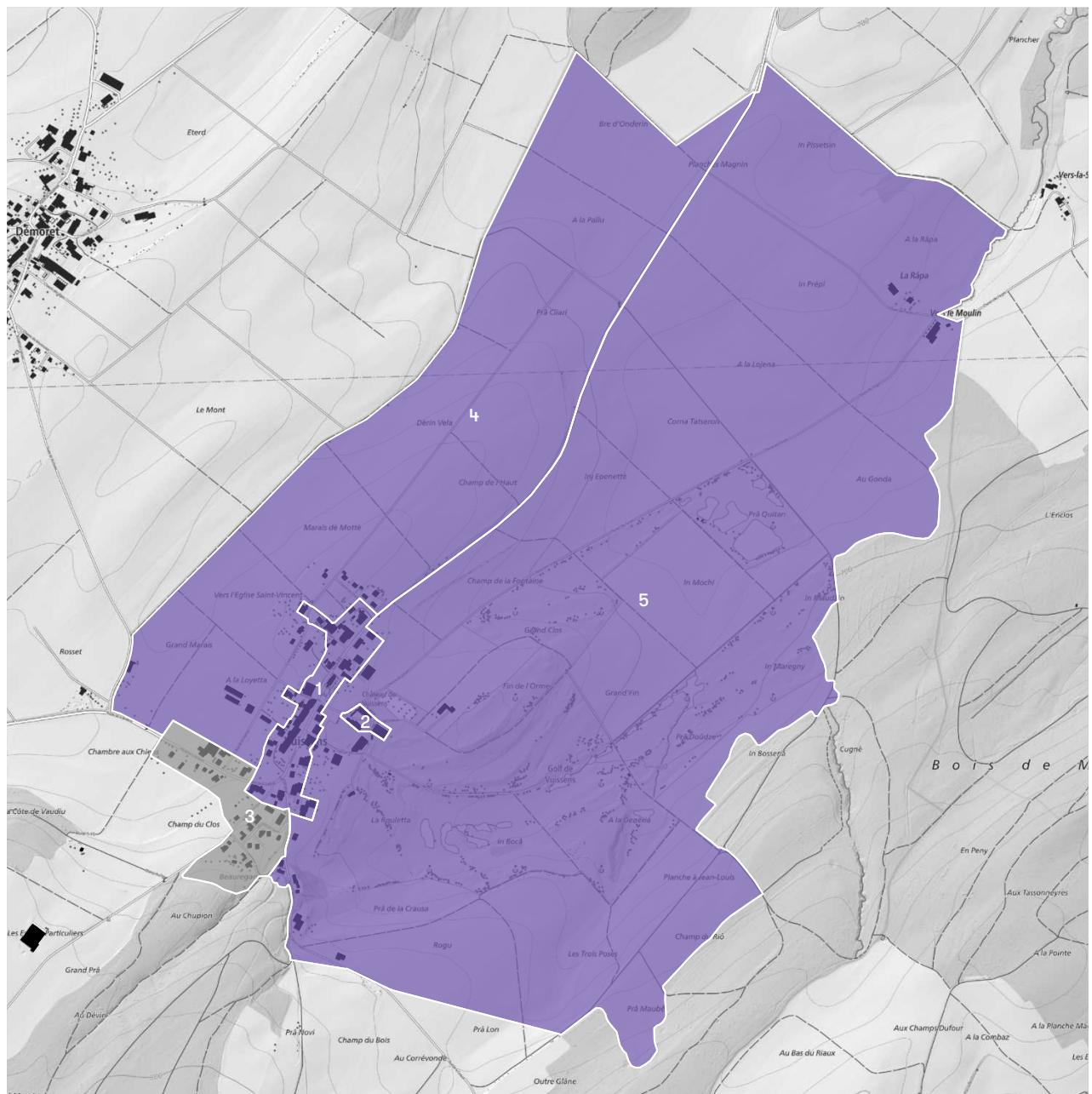
Le noyau historique (1) se déploie en une composante linéaire descendant en pente douce du sud-ouest au nord-est, en contrebas de la ligne de crête. Le bâti compact dans la partie centrale se desserre en un tissu lâche aux extrémités, adoptant un alignement mur gouttereau sur rue. Deux fronts bâtis, l'un en rang contigu, l'autre échelonné, se distinguent au sud-ouest de l'église par leur densité et leur forte interaction visuelle avec l'édifice religieux. Le caractère rural y est très affirmé, renforcé encore par la présence de jardins de fermes et d'avant-cours pavées de galets, et la substance est bien conservée.

Cette entité principale est articulée à la cellule du château (2) par un chemin. Située en aval de l'église sur une légère éminence, la cellule seigneuriale regroupe le château du XIII<sup>e</sup> siècle, ses dépendances ainsi que la grange du château. Les trois compo-

santes principales de l'ensemble, disposées selon une même orientation sud-est en direction du val- lon, sont positionnées perpendiculairement à l'axe principal du bâti et s'en distinguent par contraste.

Au sud du noyau historique, l'axe principal se sépare en trois branches entre lesquelles a pris place, à partir du début du XXI<sup>e</sup> siècle, un lotissement de villas et de petits immeubles (3). Cette extension à caractère résidentiel s'étend essentiellement au pied de la colline du Grand Bois et domine le noyau historique, sa position exposée lui conférant un caractère sensible.

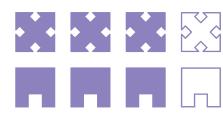
Un écrin végétal composé de jardins, vergers, terres agricoles et terrain de golf entoure le bâti et marque l'identité du site. Définis en deux entités distinctes, l'une, à l'ouest, essentiellement agricole (4) et l'autre, à l'est (5), marquée par la présence du parcours de golf et encerclant la cellule du château, ces espaces verts touchent directement aux franges du bâti. Soulignant la vocation agricole des lieux, ils constituent également un avant-plan exceptionnel mettant en valeur le site.



Base : swissTLM 1:15 000, édition 2022, état de mise à jour 2020

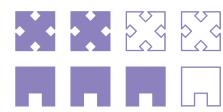
## Parties de site

- 1 Noyau historique** — Tissu rural à la structure linéaire, formé ess. de fermes concentrées, fin XVIII<sup>e</sup>/déb. XIX<sup>e</sup> s., fronts bâtiés échelonnés avec rang SO en ordre contigu axé sur l'église, laiterie, maison de commune puis école, auberge



Objectif de sauvegarde A

- 2 Château et grange** — Ensemble castral, château des années 1270, variante du carré savoyard, grande tour, 1273/74, corps de logis, 1521-1530, rén. 2002, corps opposé avec écuries, ess. 1762-1765 ; grange du château, 1744, réhabilitation 2005/06 ; act. Golf Club



Objectif de sauvegarde A

- 3 Extension résidentielle** — Lotissement de villas et de petits immeubles locatifs, ess. déb. XXI<sup>e</sup> s., et ancienne cellule agricole regroupant fermettes et habitations dissociées
- Partie de site sensible
- 
- 4 Crêt et plateau agricole** — Vergers, prés et champs sur le crêt principal du site prolongé par un replat au SO, bâtiments agricoles, cure, 1825, quelques habitations, fin XX<sup>e</sup> s.
- Objectif de sauvegarde A
- 
- 5 Coteau de la Belle Troche** — Espace vert formant le flanc oriental du site en direction de la crête boisée de la Belle Troche, terres agricoles ponctuées de quelques fermettes et hangars, terrain de golf
- Objectif de sauvegarde A



Base : swissTLM 1:5000, édition 2022, état de mise à jour 2020

# 1 Noyau historique

Implanté légèrement en contrebas de la ligne de crête, le noyau historique se déploie en une structure linéaire. Échelonné ou en ordre contigu dans la partie sud-ouest, ce tissu essentiellement rural suit la faible pente descendant du sud-ouest au nord-est. Les bâtiments sont disposés parallèlement aux courbes de niveau, mur gouttereau sur rue, avec des jardins ou des espaces libres délimités parfois par des murets. La trame, plus resserrée dans la partie centrale, se relâche aux extrémités. Au sud-ouest, le bâti se distingue par un front contigu homogène (1.7) d'une longueur exceptionnelle et à la substance bien conservée. Avec ses avant-cours en grande partie pavées de galets, ce rang contigu définit un espace-rue axé sur l'église (1.1) et met en exergue cette perspective.

L'espace-rue s'ouvre sur une place pavée fermée au nord par le mur du cimetière et agrémentée d'une fontaine (1.2). La voirie se sépare ici en deux. La voie principale contourne l'édifice religieux et se dirige vers le nord, bordée par la laiterie (1.8) et quelques fermes avec jardins disposées en une trame plus lâche ; une deuxième fontaine (1.2) marque la croisée de cette rue avec le chemin qui mène à la cure située sur le crêt, en longeant fermes, jardins et vergers. La seconde voie, plus étroite, relie le noyau historique à la cellule du château (2) située en aval de l'église. À l'extrémité méridionale du noyau historique, l'axe principal se partage en trois branches. La maison de commune (1.5) termine le rang principal côté est. L'ancienne auberge de la Croix-Blanche (1.6) marque la fin du noyau historique en s'inscrivant perpendiculairement à l'alignement général avec une orientation est-ouest du faîte.



Objectif de sauvegarde A  
Sauvegarde de la substance

Appartient à la  
partie de site :

Inclut les parties de site :

Parties de site  
analogues/similaires :

**Qualités spatiales**

Hautes qualités spatiales en raison de la structure linéaire du bâti dont la partie la plus qualitative forme un rang contigu d'une longueur exceptionnelle définissant un espace-rue de très grande valeur jusqu'à l'église. Hautes qualités également en raison de la relation étroite du bâti aux terrains agricoles et de la présence de jardins et arbres fruitiers marquant la transition. À mentionner également le soin apporté aux espaces intermédiaires entre le rang contigu et la rue par le traitement des cours en pavage de galets de rivière.

**Qualités historico-architecturales**

Hautes qualités historico-architecturales justifiées par l'homogénéité du bâti agricole caractéristique de la région, avec façades en maçonnerie enduites d'un crépi, mur gouttereau sur rue et toit en bâtière ou à demi-croupes couvert de tuiles, formant un ensemble chronologiquement cohérent, ainsi que par l'église représentative du renouveau de l'art sacré dans le canton dans les années 1930. Hautes qualités justifiées également par le maintien de la substance d'une grande partie des bâtiments dont plusieurs sont toujours affectés aux activités agricoles.

**Signification**

Signification importante en tant que noyau historique de Vuissens incluant de nombreuses fermes et des bâtiments aux fonctions centrales : église, laiterie, maison de commune, école et auberge notamment.

**1.1 Église St-Vincent**

Église cath. à plan rectangulaire et nef unique, 1805, tour hors œuvre précédée d'un porche et fausses voûtes, 1931, chœur étréci en abside, réaménagée 1886-1898, rén. 1931/32 par Fernand Dumas, sacristie basse de chevet à 5 pans ; cimetière, 1805, avec mur d'enceinte et croix de jubilé, 1875

**1.2 Fontaines**

Deux fontaines à deux bassins sur une place pavée marquant un carrefour, l'une devant le mur d'enceinte du cimetière, marquant la croisée de l'axe du bâti avec le chemin menant au château, et l'autre en bordure de l'axe au N de l'église, à l'embranchement menant à l'ancienne cure

**1.3 Anc. école**

Bâtiment avec pressoir, dern. q. XVIII<sup>e</sup> s., anc. maison de commune, puis école, fruiterie et habitation du régent dès 1854, deux niveaux et toit à demi-croupes, 5 × 3 axes de fenêtres et porte centrale, transf. 1938, act. habitation

**1.4 Croix de chemin**

Croix de chemin en bordure de route (voir également 4.4) – ici croix de rogations, 1<sup>re</sup> m. XX<sup>e</sup> s.

**1.5 Anc. maison communale**

Bâtiment à deux niveaux, toit à pans coupés, escalier latéral, mur gouttereau sur rue, déb. XX<sup>e</sup> s., act. habitation

**1.6 Anc. auberge de la Croix-Blanche**

Bâtiment de deux niveaux avec toit à demi-croupes et porte centrale, 1907, auberge transf. en logements fin XX<sup>e</sup> s., position marquant la croisée des chemins à l'extrémité sud du noyau

**1.7 Front de rue contigu**

Alignement sur rue de murs gouttereaux ess. de fermes fin XVIII<sup>e</sup>/déb. XIX<sup>e</sup> s. formant un rang contigu d'une longueur exceptionnelle, axé sur l'église et créant une perspective remarquable vers l'édifice religieux

**1.8 Anc. laiterie-fromagerie**

Bâtiment à deux niveaux sur soubassement, toit à demi-croupes, 1922, act. habitation



Base : swissTLM 1:5000, édition 2022, état de mise à jour 2020

## 2 Château et grange

Sur une petite éminence, en contrebas de l'église, s'élèvent le château, ses dépendances et la grange du château, entité articulée au noyau historique (1) par un chemin se raccordant à l'axe principal. Entourés d'un vaste espace vert (5), les bâtiments sont répartis en un quadrilatère autour d'une cour : résidence et dépendances en vis-à-vis, reliées par des courtines avec annexes fermant la cour au nord-ouest et sud-est, une grande tour carrée marquant l'angle ouest. Une tourelle d'escalier polygonale à demi hors œuvre prend place côté cour au milieu de l'aile nord-est. Variante du carré savoyard, l'ensemble a conservé sa silhouette caractéristique remontant aux années 1270, la tour d'angle étant devenue plus trapue à la suite de son abaissement de six mètres en 1905. L'apparence actuelle du château résulte de plusieurs transformations au cours des siècles, notamment la modification du grand corps de logis entre 1521 et 1530 puis d'une partie de sa façade nord-est en 1570 auxquelles s'ajoutent, dès l'établissement du siège baillival en 1604, des travaux d'adaptation des lieux au gré des baillis et des réparations. Rénové en 2002, il accueille désormais un restaurant. Les dépendances, réhabilitées, ont conservé l'aspect défini lors des travaux de reconstruction des années 1762 à 1765, avec des murs en maçonnerie et des toits couverts de tuiles.

La grange, accueillant aujourd'hui le Club House du Golf Club avec restaurant, s'inscrit dans le prolongement de la cour du château, en aval. Reconstruite en 1744 peu avant la réfection des dépendances, elle forme un ensemble avec le château par une orientation similaire des façades des volumes principaux vers le sud-est, en direction du vallon, et par l'usage de mêmes matériaux – maçonnerie et toit à pans coupés couvert de tuiles –, offrant ainsi une forte cohérence visuelle.

Malgré les travaux de rénovation réaffectant dès 2001 les espaces en salles d'accueil et de restaurant pour le Golf Club, la silhouette historique de l'ensemble est



Objectif de sauvegarde A  
Sauvegarde de la substance

Appartient à la  
partie de site :

Inclut les parties de site :

Parties de site  
analogues/similaires :

préservée et se présente comme une vue caractéristique de l'avant-plan du noyau historique.

### Qualités spatiales



Certaines qualités spatiales justifiées par la disposition du château et de ses dépendances autour d'une cour et la grange en aval, dans l'axe de la cour, renforcées par l'orientation semblable des faîtes principaux dans l'axe de la pente.

### Qualités historico-architecturales



Hautes qualités historico-architecturales justifiées par la juxtaposition de volumes formant un ensemble historique qui, malgré les transformations récentes, a conservé une grande partie de sa substance. Hautes qualités également comme exemple de forteresse médiévale représentative de l'architecture militaire développée par la Maison de Savoie au XIII<sup>e</sup> siècle et comme entité formée du château et d'une grange de grande ampleur construits avec des matériaux similaires.

### Signification

Signification importante par l'ensemble homogène que forment le château, ses dépendances et la grange du château en avant-plan du noyau historique, cette entité à la silhouette caractéristique s'en distinguant par contraste et s'imposant comme repère visuel. Signification importante également comme cellule représentative du développement du site au Moyen Âge.



Base : swissTLM 1:5000, édition 2022, état de mise à jour 2020

### **3 Extension résidentielle**

En prolongement du tissu bâti au sud du noyau historique (1), une extension à caractère résidentiel se développe essentiellement en direction de la colline du Grand Bois, en occupant des anciennes terres agricoles. Ce lotissement récent composé d'habitations individuelles et de quelques petits immeubles domine le site par une position exposée. Il se prolonge au sud-ouest par l'avant-poste villageois constitué de fermettes et d'habitations dissociées, transformées récemment pour certaines, réparties en un tissu lâche le long de la route menant à Prahins et Démoret.

## Signification

Signification importante par la situation à la frange du noyau historique, exposée et dominante au sud et en avant-poste côté sud-ouest. Signification importante en raison de la grande visibilité depuis le noyau historique.

— — — —

— — — —

Appartient à la

Inclut les parties de site :

Parties de site  
analogues/similaires :



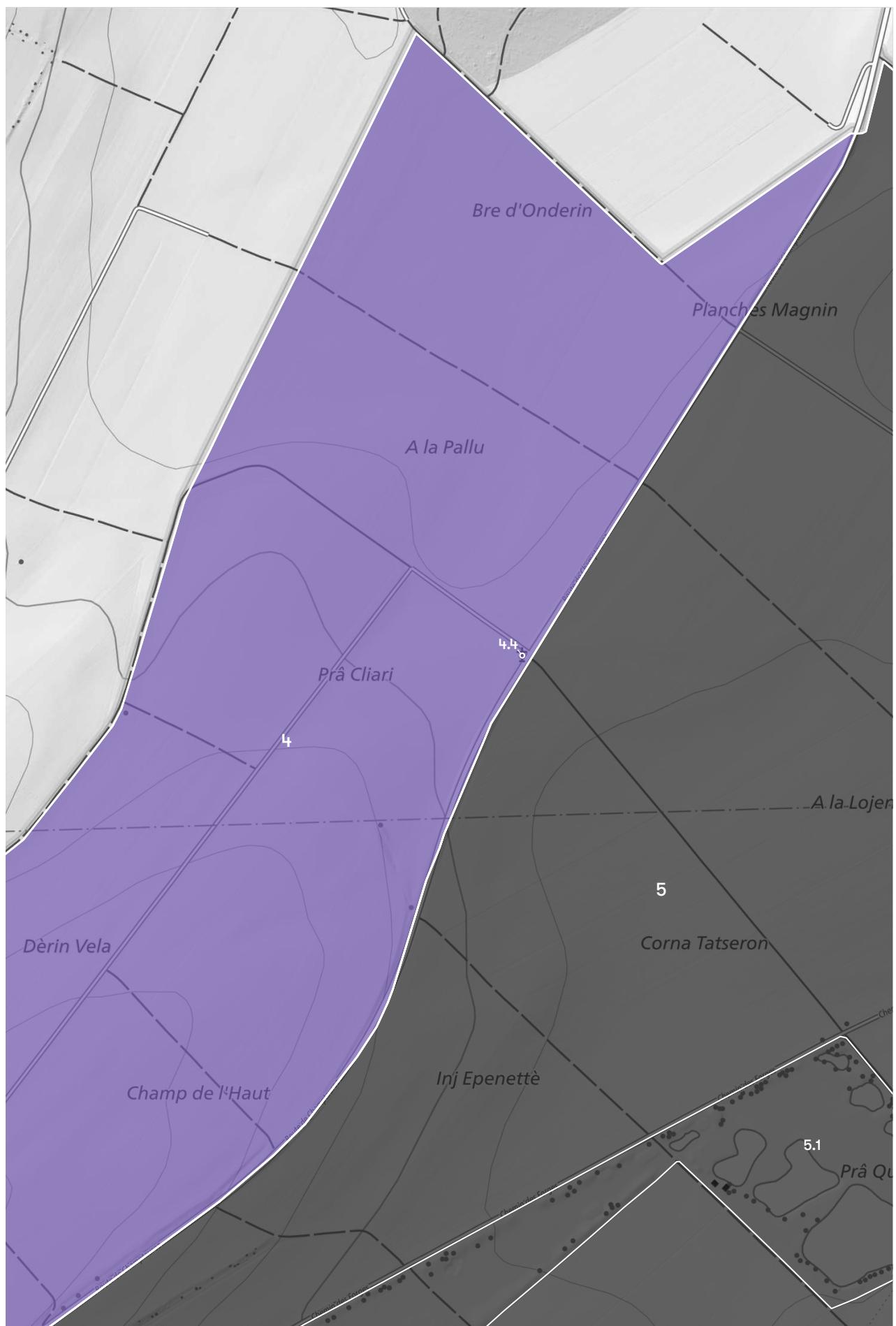
Base : swissTLM 1:10 000, édition 2022, état de mise à jour 2020

## 4 Crêt et plateau agricole



Base : swissTLM 1: 5000, édition 2022, état de mise à jour 2020

## 4 Extrait 1



Base : swissTLM 1: 5000, édition 2022, état de mise à jour 2020

## 4 Extrait 2

Un vaste plateau s'élève en une légère pente vers le crêt principal situé au nord-ouest du noyau historique (1) pour redescendre peu après en direction des limites cantonales. Vergers, jardins et prés (4.1) jouxtent le tissu bâti pour céder ensuite la place aux champs cultivés. Ponctué de quelques constructions agricoles et d'une ancienne cure à l'apparence de ferme (4.2), ce grand espace libre est occupé, en bordure immédiate du noyau historique, par quelques habitations individuelles récentes (4.3) venant entraver la lisibilité du site.

### **Signification**

Signification importante en tant qu'espace libre à la frange du bâti historique avec lequel il entretient d'étroites relations tant spatiales que fonctionnelles, par les dégagements créés et la transition entre bâti, jardins, vergers et terres cultivées. Signification importante également par sa position sur une crête et ses rapports visuels intenses avec le noyau historique en tant qu'avant-plan depuis le nord et l'ouest.

#### **4.1 Vergers et jardins**

Étroite bande de vergers à l'arrière du front bâti



#### **4.2 Anc. cure**

Bâtiment ayant fonction de cure et de maison paysanne, logis en maçonnerie et rural contigu, toit en bâtière, 1825



#### **4.3 Bâti récent**

Habitations individuelles, années 1980/1990 et début XXI<sup>e</sup> s., position exposée à l'entrée N du noyau historique et perturbant sa lisibilité



#### **4.4 Croix de chemin**

Croix de chemin en bordure de route (voir également 1.4) – ici croix de rogations de la Boleire, 1914, et croix du remaniement parcellaire, 1946



— — — —

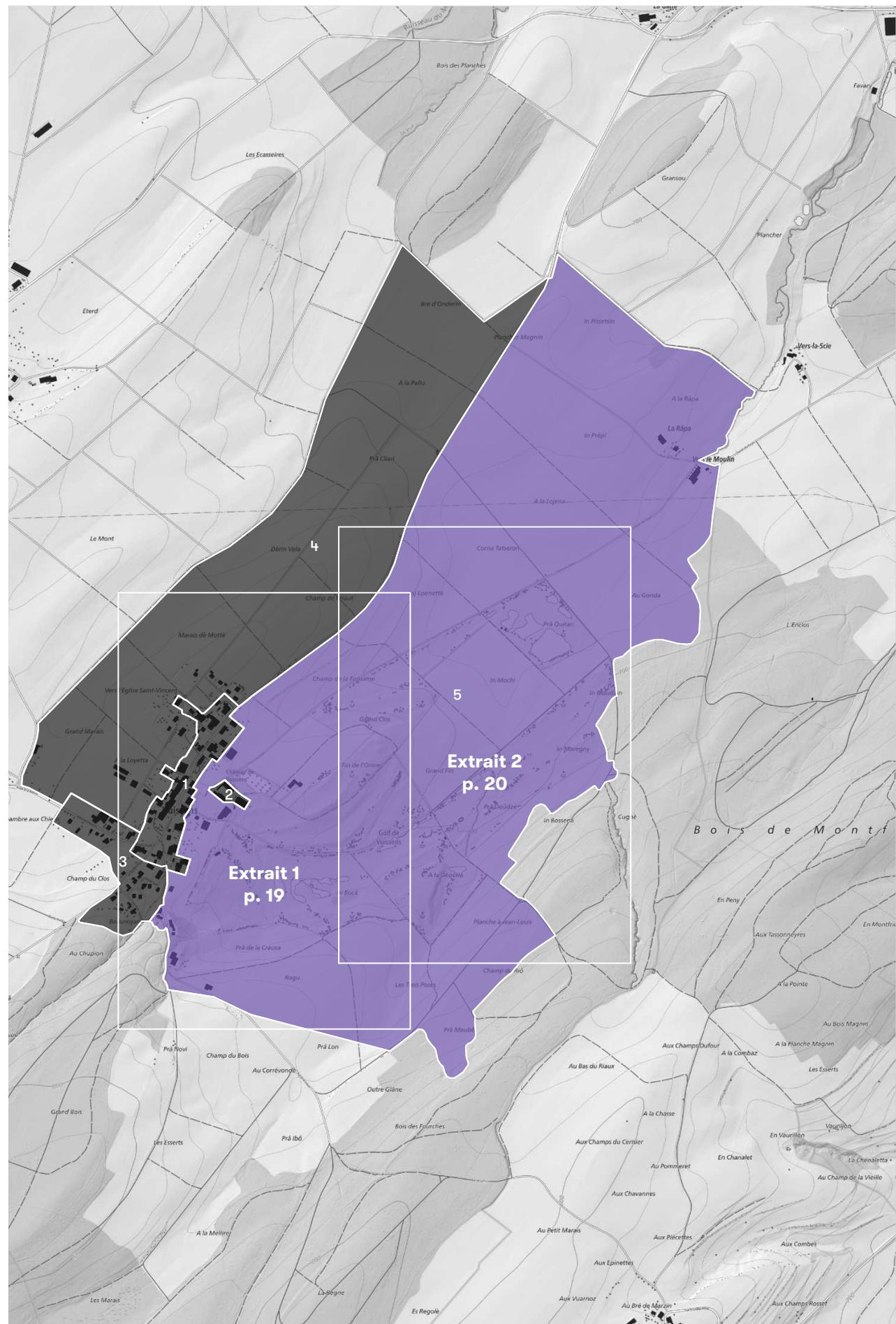
— — — —

Objectif de sauvegarde A  
Sauvegarde de l'état existant en tant qu'espace agricole ou libre

Appartient à la partie de site :

Inclut les parties de site :

Parties de site analogues/similaires :



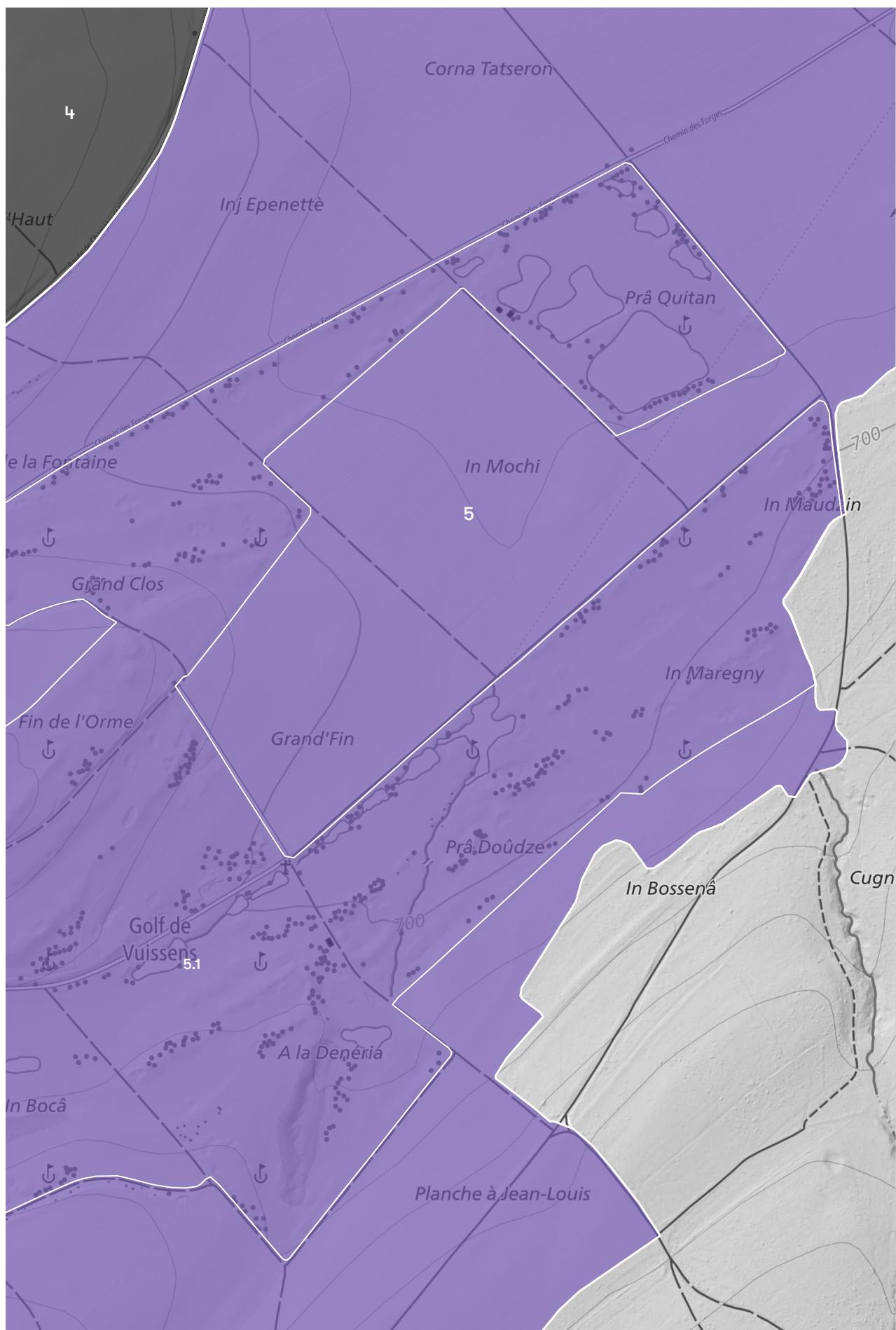
Base : swissTLM 1:15 000, édition 2022, état de mise à jour 2020

## **5 Coteau de la Belle Troche**



Base : swissTLM 1: 5000, édition 2022, état de mise à jour 2020

## 5 Extrait 1



Base : swissTLM 1:5000, édition 2022, état de mise à jour 2020

## 5 Extrait 2

Touchant aux franges du noyau historique (1) et encerclant l'ensemble castral (2), ce grand espace libre, composé aujourd'hui de terres agricoles, de cordons boisés et d'un parcours de golf aménagé dès 2001, se développe en contrebas du noyau historique et de la route menant à Champtauroz. Il s'étend sur un coteau orienté vers la crête boisée de la Belle Troche qui établit une délimitation visuelle à l'est et se prolonge vers le sud jusqu'à la hauteur des quelques bâties construites à l'emplacement des anciens bains. Outre les quelques constructions essentiellement agricoles, des habitations individuelles récentes (5.2) y ont pris place.

### **Signification**

Signification importante par la proximité du coteau avec le bâti historique et en particulier par son étroite relation avec l'ensemble castral. Signification importante en tant que grand espace non construit sur le flanc oriental du site qui forme un avant-plan aux vues caractéristiques.

#### **5.1 Golf**

Golf Club de Vuissens, 2001, parcours 18 trous occupant la majeure partie du coteau de la Belle Troche jusqu'à la forêt ; place de parc agrémentée d'arbres

#### **5.2 Habitations individuelles**

Maisons fin XX<sup>e</sup> s. sur les terres agricoles

#### **5.3 Marronnier et poirier**

Marronnier et poirier en bordure de route, marquant l'entrée N dans le noyau historique

Objectif de sauvegarde A  
Sauvegarde de l'état existant en tant qu'espace agricole ou libre

Appartient à la partie de site :

Inclut les parties de site :

Parties de site analogues/similaires :

# Recommandations

## Voir également les recommandations générales de sauvegarde selon l'art. 24 des directives concernant l'ISOS (DISOS) du 1<sup>er</sup> janvier 2020

Le noyau historique (1) comprend de nombreux espaces libres, tels que des placettes et des avant-cours, qui constituent des éléments importants de structuration de l'espace. Il est recommandé de porter une attention particulière à ces espaces de grande valeur qui donnent à Vuissens son caractère exceptionnel et unique. On maintiendra absolument l'entièr substance de ces avant-cours, en particulier dans la partie sud-ouest où elles forment par leur succession un espace-rue d'une rare qualité ; on renoncera à toute segmentation de ces espaces et on préservera absolument les pavages en galets. On évitera également certains types de revêtements de sol incongrus ainsi qu'un recours excessif à l'asphalte.

Les façades des fermes et des maisons rurales, en particulier dans la partie centrale du noyau historique (1), contribuent fortement aux qualités du site et sont particulièrement vulnérables. Il convient, lors d'éventuelles rénovations, de respecter la substance préexistante et de porter un soin tout particulier à la préservation d'une matérialité fidèle au site. Toute modification apportée à la substance du bâti devrait être accompagnée par des experts, que cela constitue ou non une obligation légale dans le canton de Fribourg.

Le château de Vuissens et sa grange (2) forment un ensemble de très grande valeur patrimoniale dont les composantes sont des biens culturels immeubles mis sous protection par le canton de Fribourg. Toute transformation dans cette partie de site devrait non seulement tenir compte des qualités intrinsèques des bâtiments protégés, mais aussi des qualités spatiales et historico-architecturales mentionnées dans le relevé. Ainsi, on veillera à préserver l'homogénéité de l'ensemble situé à l'avant-plan du noyau historique.

Vuissens entretient un lien intime avec les terres agricoles qui l'entourent. Ce lien est fragile et la symbiose entre le bâti et ces espaces environnants (4, 5) doit être préservée au mieux. Les jardins, les potagers et les vergers qui entourent le bâti et créent ainsi une transition douce vers les terres cultivables sont à préserver. On devrait également renoncer à l'implantation de nouveaux bâtiments à l'entrée nord du site et concentrer les nouvelles constructions dans la zone déjà vouée à de l'habitat, au sud du noyau historique, afin de préserver l'identité du site et ses vues caractéristiques.

# Mesures de protection existantes

## Confédération

Objets sous protection fédérale

## Canton

Plan directeur cantonal

Plan directeur régional

Biens culturels immeubles protégés

## Commune

Plan d'aménagement local

# Bibliographie

Anderegg Jean-Pierre, La maison paysanne suisse Fribourg 2, Les districts de la Broye, de la Glâne, de la Gruyère et de la Veveyse, Bâle 1987.

Barbey Gilles, Réhabilitation partielle du château de Vuissens, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, Département d'architecture (éd.); Atelier professeur invité : Gilles Barbey (semestre d'été 1988), Lausanne 1989.

Barras Jean-Marie, Surpierre, Notre-Dame des Champs, Vuissens, [Avry-sur-Matran] 2013.

Bourgarel Gérard, « Vuissens, village du Gros de Vaud », Pro Fribourg 170, 2011, pp. 60-75.

Bron Dori, « Les terriers de la seigneurie de Vuissens », Revue historique vaudoise 110, 2002, pp. 35-72.

Bujard Jacques, « Vuissens (Broye) : château », Archéologie fribourgeoise. Chronique archéologique 1987/1988, 1991, pp. 112-116.

D'Amman Alfred, « La seigneurie de Vuissens », Annales fribourgeoises 11, 1923, pp. 156-168, 215-221, 277-288.

D'Amman Alfred, « La seigneurie de Vuissens (suite et fin) », Annales fribourgeoises 12, 1924, pp. 64-69.

De Raemy Daniel, « Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230-1330). Un modèle : le château d'Yverdon », Cahiers d'archéologie romande 98-99, Lausanne 2004.

De Vevey Bernard, Châteaux et maisons fortes du canton de Fribourg, Fribourg 1978.

Guyot Olivier, Vuissens, Château, Premier étage nord ; analyse picturale préliminaire, Romont 2004.

ICOMOS (éd.), Liste des parcs et jardins historiques de la Suisse. En ligne : <<http://www.icomos.ch>>, consulté le 14.07.2022.

Laboratoire romand de dendrochronologie, Analyse dendrochronologique de bois provenant du château de Vuissens (FR), Moudon 1988.

Laboratoire romand de dendrochronologie, Rapport d'expertise dendrochronologique Château Vuissens (FR), Moudon 2008.

Losey Maurice, Seigneuries de Font et de La Molière de 1011 à 1536, bailliages de Font-La Molière-Vuissens de 1508 à 1798, [Sévaz] [2016].

Simond Gilles, « Camber les frontières cantonales à Vuissens », Passé simple 27, 2017, pp.12-14.

Société d'histoire de l'art en Suisse (éd.), Fribourg, Valais, Berne 2012 (Guide artistique de la Suisse, tome 4b).

Statistiques de la commune d'Estavayer. En ligne : <<https://www.estavayer.ch/autorites-administration/controle-des-habitants#statistiques-de-la-population>>, consulté le 16.08.2022.

Tremp Ernst, Tremp-Utz Kathrin, «Herrschaft und Kirche in Vuissens im Mittelalter und in der frühen Neuzeit», Freiburger Geschichtsblätter 62, 1979/80 pp. 7-84.

Utz Tremp Kathrin, « Vuissens », in: Dictionnaire historique de la Suisse DHS, version du 05.05.2017. En ligne: <<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/000844/2017-05-05>>.

Utz Tremp Kathrin, « Vuissens, de », in: Dictionnaire historique de la Suisse DHS, version du 27.09.2012. En ligne: <<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/020656/2012-09-27>>.

« Vuissens », in: Dictionnaire géographique de la Suisse DGS vol. 6, Neuchâtel 1902-1910.

« Vuissens », in: Dictionnaire historique et biographique de la Suisse DHBS vol. 7, Neuchâtel 1921-1934.

#### Impressum

3<sup>e</sup> version 05.2022

Entrée en vigueur  
01.05.2024

Coordonnées du site  
2548561/1176494

Cartes  
Office fédéral de  
topographie

ISOS  
Inventaire fédéral des sites  
construits d'importance  
nationale à protéger en Suisse

Éditeur  
Département fédéral  
de l'intérieur DFI  
Office fédéral de  
la culture OFC  
Section Culture du bâti  
CH-3003 Berne

[www.isos.ch](http://www.isos.ch)  
isos@bak.admin.ch

